

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue à l'heure et au lieu ordinaires, lundi le 11 mars 2013 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, Gaétan Desmarchais et Annie Breau, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil.

RÉSOLUTION NO. 2013-03-45

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les items suivants : MRC de Portneuf Internet haute vitesse – CCSOP et maintenant le varia ouvert pour les sujets nouveaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-46

ADOPTION DES MINUTES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dans les délais prévus copie des minutes des sessions du 11 et du 25 février 2013, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M. Ghislain Matte
et résolu à l'unanimité :

Que les procès-verbaux des sessions du 11 et 25 février 2013 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-47

ADOPTION DES COMPTES AU 8 MARS 2013

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de St-Ubalde approuve la liste des comptes présentée par le directeur général en date du 10 mars 2013 comprenant les :

Comptes payés (chèques no.2943 à 2969 incl.) au montant de	73,766.53 \$
Les comptes à payer au 10 mars 2013 au montant de (Chèques no. 2970 à 3007 incl.) et annulation chèque # 2999 au montant de 4,972.67 \$	26,792.44 \$
Liste des prélèvements automatiques pour les services d'utilité publique au nombre de 23 (no. 2445 à 2467 incl.) au montant de	13,185.41 \$
TOTAL.....	113,744.38 \$

ADOPTÉE

Rapport mensuel de suivi budgétaire au 8 mars 2013

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu avec leur avis de convocation copie du rapport mensuel de suivi budgétaire au 8 mars 2013 et le directeur général le commente.

Sécurité publique : rapport d'activités

Le directeur général présente au conseil le rapport d'activités de la Sécurité publique pour le mois de février 2013.

Directeur des loisirs : rapport d'activités

- Ouverture officielle de la chambre des filles, pro-shop et loge corporative.
- Tournoi de Février APBM est terminé. Bon déroulement.
- Actuellement en séries éliminatoires catégorie Atome B.
- Production des reçus pour activités sportives & culturelles pour impôts des parents.
- Terminer la programmation pour le « St-Ubalde en fête».
- Terminer la programmation pour les spectacles dans le parc en ciel.
- Préparation du Guide des loisirs de l'ouest.
- Demande de subvention salaire pour emploi été étudiant.(Parc naturel, loisirs et CRJ)
- Continuité sur le projet de circuit de vélo-route de l'ouest.
- Continuité sur la politique familiale à être déposé le 2 juin.
- Continuité du dossier Parc régional et son développement avec le comité du CVF.

À faire dans le prochain mois.

- Projet de jeux d'eau, compléter le financement.
- Facturation finale des équipes de hockey pour l'hiver 2013.
- Faire le bilan financier des tournois de janvier et février.
- Facturation des salles louées durant la saison hivernale.
- Fermeture de l'aréna le 24 mars et transfert d'un employé aux travaux publics.
- Rapport pour la subvention culturelle reçue (Pour école La Morelle).
- Inscription au programme de la caisse de l'ouest pour l'engagement d'étudiants pour l'été 2013.
- Demande de subvention pour le projet du Parc régional au Fédéral.
- Préparation des activités estivales qui seront offertes dans le Parc régional naturel de Portneuf.
- Demande de subvention au fédéral pour projet jeux d'eau.
- Recherche de personnel étudiant pour le camp de jour été 2013

- Vérification du système de son de l'aréna et étudier la possibilité de corriger son fonctionnement.

Directeur des travaux publics : rapport d'activités

- Déneigement
- Tournées de routes et réparation des nids de poule et signalisation prioritaire 2013.
- Tournées de pompes.
- Activité de contrôle de la qualité de l'eau potable & formation économie eau potable
- Aide à la préparation des données techniques pour le MAMROT.
- Formation sur la façon de remplir le nouveau fichier d'aqueduc pour le ministère.
- Véloroute avec le CLD
- Branchement de Target 911 sur l'ordinateur de la caserne.
- Mise à jour du fichier des luminaires de rues.
- Devis traitement double de surface (aide technique)
- Souffleur dans le village.
- Inspection à l'OMH du toit, de la plomberie et de la ventilation.
- Travail d'entretien sur la machinerie et l'équipement
- Travail d'entretien à la SP4 et autres.

À venir

- Balayage dans les rues a commencé.
- Surveillance des routes pendant le dégel et entretien au besoin.
- Rapport sur le trappage des castors

PÉRIODE QUESTIONS :

Début : 19h42

Fin : 20h11

RÉSOLUTION NO. 2013-03-48

APPUI AU PROJET D'IMPLANTATION DE JEUX D'EAU

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde appuie le Club Récréation Jeunesse St-Ubalde inc. dans toutes ses démarches d'aide financière pour la réalisation du projet d'implantation de jeux d'eau qui seront situés sur les terrains de la municipalité.

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde s'engage à aider à la supervision des travaux et à prendre en charge le site une fois les travaux réalisés.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-49

MRC DE PORTNEUF : REPRÉSENTANT DE SAINT-UBALDE

Il est proposé par M.Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

QUE M.Guy Germain, maire suppléant, soit autorisé à siéger au conseil des maires et à assister aux comités de travail de la MRC de Portneuf en remplacement du maire M. Pierre Saint-Germain.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-50

FONDATION DES SERVICES SANTÉ ET SOCIAUX DE DE PORTNEUF
NOMINATION REPRÉSENTANT

Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu unanimement :

QUE Mme Louise Magnan, conseillère au siège # 1, soit nommée représentante de la Municipalité de Saint-Ubalde sur le cabinet de campagne de financement de la fondation et que ses frais de déplacement soient remboursés par la municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-51

NOMINATION PRÉPOSÉ À L'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX
DE RACE CANINE

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu unanimement :

De nommer M. Jacques Verheyden, préposé à l'enregistrement des animaux de race canine pour l'année 2013, et de lui verser cinq dollars (5 \$) par animal recensé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-52

NOMINATION GARDE-FEU MUNICIPAL SAISON 2013

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu unanimement :

De nommer M. Frédéric Genest, garde-feu municipal pour la saison 2013 et M. Serge Auger à titre de substitut.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-53

VÉLOROUTE PLAN DE SIGNALISATION

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde approuve le plan de signalisation proposé par le Comité des loisirs du secteur Ouest de Portneuf, ainsi que la commande s'y rattachant, dans le cadre du projet de Véloroute portneuvoise. La signalisation sera installée par la Municipalité de Saint-Ubalde.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-54

PARC NATUREL RÉGIONAL DE PORTNEUF
CVF ST-UBALDE – MANDATAIRE AUTORISÉ

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Ubalde mandate le « Centre de Vacances familiales de St-Ubalde » pour agir comme responsable des activités de la planification et du développement pour le Parc naturel régional de Portneuf dans le secteur de St-Ubalde (Lac Carillon et le Lac Sept-Iles) ;

QUE la municipalité nomme son directeur des loisirs comme représentant de la municipalité sur le conseil d'administration du Centre de Vacances familiales de St-Ubalde ;

QUE la municipalité de St-Ubalde nomme le maire de Saint-Ubalde comme représentant d'office sur le conseil d'administration du Centre de Vacances familiales de St-Ubalde ;

QUE la municipalité de Saint-Ubalde avise son assureur du mandat qu'elle vient de donner au Centre de Vacances familiales de St-Ubalde comme administrateur du secteur St-Ubalde situé dans le Parc naturel régional de St-Ubalde ;

QUE la municipalité de Saint-Ubalde appuie le Centre de Vacances familiales de St-Ubalde dans les demandes de subvention qu'elle fera pour son bon fonctionnement et la bonne marche de ses activités.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-55

Résolution autorisant la présentation d'une demande au PIQM volet 1.5 et confirmant que les conduites sont à remplacer de façon prioritaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ubalde a pris connaissance du Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Renouvellement de conduites (PIQM volet 1.5) ;

CONSIDÉRANT QUE les conduites situées sur le boulevard Chabot (route 363), entre la Rue St-Philippe et la rue Rompré, sont soit d'une vétusté manifeste, soit problématique en terme de pression ou autre et sont identifiés prioritaires par le Plan d'intervention de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ubalde désire mettre aux normes ces infrastructures et que le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le boulevard Chabot entre la Rue St-Philippe et la rue Rompré est prioritaire pour la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Saint-Ubalde mandate la firme Dessau inc. à présenter, pour et au nom de la municipalité, une demande d'inscription d'aide financière dans le

cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Renouvellement de conduites (PIQM) et ce, pour le projet de remplacement des conduites mentionnées ci-haut;

QUE Monsieur Serge Deraspe, directeur général soit mandaté à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ubalde la demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Renouvellement de conduites (PIQM volet 1.5) ;

QUE la municipalité de Saint-Ubalde s'engage à défrayer sa part des coûts admissibles et d'exploitation dudit projet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-56

ADHÉSION AU PROJET DE LA MRC DE PORTNEUF RELATIF À LA DESSERTE DES SECTEURS NON COUVERTS PAR INTERNET HAUTE VITESSE

- Considérant qu'il existe un programme appelé « Communautés rurales branchées » et que ce programme finance des projets qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet haute vitesse (IHV) de qualité analogue et à coût comparable au service offert en milieu urbain;
- Considérant que la date limite pour déposer des projets dans ce programme est le 31 mars 2014, à moins que l'enveloppe ne soit écoulee avant cette date;
- Considérant que la MRC de Portneuf souhaite travailler sur un projet visant à rendre Internet haute vitesse disponible sur la plus grande étendue possible de son territoire;
- Considérant que la MRC est d'avis qu'il serait plus avantageux de travailler sur un projet qui touche l'ensemble de la MRC de Portneuf, ou du moins le plus grand nombre de municipalités possibles;
- Considérant que la MRC de Portneuf est d'accord pour porter ce projet et de faire les démarches nécessaires pour le mener à terme.
- Considérant que sur le territoire de la municipalité de Saint-Ubalde, il y a encore des secteurs non desservis par Internet haute vitesse;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Josée Martin
et résolu,

- Que la Municipalité de Saint-Ubalde adhère au projet de la MRC de Portneuf visant à rendre Internet haute vitesse disponible sur la plus grande étendue de son territoire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2013-03-57

CCSOP : RENOUELEMENT D'ADHÉSION

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce du secteur Ouest de Portneuf au montant de 230 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du conseil prennent connaissance du bordereau de la correspondance du mois de février 2013.

PÉRIODE QUESTIONS :

Aucune

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 11e jour de mars 2013.

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO. 2013-03-58

FIN DE LA SESSION

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Serge Deraspe
Directeur général & secrétaire-trésorier

Pierre Saint-Germain
Maire